



Bulletin des Amis de saint François de Sales

Suisse : Éd. Les Amis de Saint François de Sales - C.P. 2346, 1950 Sion 2 Nord – CCP 87-187745-4 – Sion

N° SPÉCIAL

Théologie de la Messe

(Nous publions cett étude avec l'aimable autorisation de *Una Voce Helvetica*)

I. Le sacrifice

Le christianisme se présente d'abord comme vérité, vérité d'origine surnaturelle. Il est une Révélation faite à l'homme de la part de Dieu. Il est donc **une instruction** et s'adresse d'abord à l'intelligence : il nous instruit sur le véritable sens du monde présent, mais aussi de l'autre monde, dans lequel nous serons projetés par la mort. Il nous instruit sur les réalités qui dépassent l'homme : sur les intentions de bonté du Créateur et en même temps sur le pourquoi de la présence du mal en ce monde, et de la souffrance, et de la mort, et aussi sur notre destinée surnaturelle. Il nous révèle que nous sommes faits pour le ciel et le ciel de Dieu.

Le christianisme est non seulement une instruction, il est aussi un engagement de rectitude de vie ou de **morale**, morale de perfection.

Le christianisme est de plus une Eglise en possession d'un **trésor** de biens spirituels. Cette Eglise possède les sources mêmes de la grâce surnaturelle, qui sont les sept sacrements. Et toutes ces sources de grâce s'écoulent du Calvaire, où le Christ Rédempteur a offert son sacrifice.

Le sacrifice du Calvaire est ainsi la source unique, d'où se répand sur le monde toute vie surnaturelle, la grâce qui sanctifie et qui fait les enfants de Dieu. Le sacrifice du Calvaire est ainsi le centre véritable de l'histoire – puisque tout bien supérieur nous vient précisément du Calvaire.

L'éminente signification du sacrifice

Le sacrifice est l'acte suprême de la vertu de religion, et la vertu de religion est la justice que nous devons à Dieu. Elle consiste à reconnaître la grandeur éminente de Dieu et la soumission de l'homme. Elle nous situe dans la vérité par rapport à Dieu : cette vérité que Dieu est Créateur et que tout ce que nous avons, nous le devons à Dieu et que Dieu est le Souverain Maître.

La vertu de religion nous fait reconnaître ces réalités premières :

soit par des actes intérieurs, telle la prière mentale, ou la dévotion,

soit par des actes extérieurs, telle la prière vocale ou l'adoration, ou encore l'offrande de biens propres que l'on sacrifie à la gloire de Dieu.

Le sacrifice est l'expression privilégiée de la vertu de religion. Le sacrifice, selon l'étymologie

du mot, (“sacrum facere”), consiste à faire du sacré, nous dit saint Thomas, c’est-à-dire à réserver pour Dieu.

Dès l’origine de l’humanité, nous voyons l’homme offrir à Dieu des sacrifices et exprimer ainsi sa religion. Abel offre les premiers-nés de son troupeau et Caïn, des produits de la terre.

Le sacrifice, en tant qu’il s’exprime par une immolation, témoigne de la conscience du péché chez l’homme qui se reconnaît pécheur à l’égard de la Souveraineté divine : l’immolation signifiant – par la victime interposée – la mort qui est le propre salaire du péché de l’homme.

Le sacrifice du Calvaire

Sur le Calvaire s’est réalisé, dans toute sa plénitude, le sacrifice à la gloire de Dieu :

il y a **la victime**, la seule digne de Dieu : son propre Fils, il y a **l’offrant**, ce ne sont ni les soldats romains, ni les prêtres juifs, mais l’offrant est le Christ lui-même, qui – à la fois prêtre et victime – s’offre à son Père et meurt de sa propre volonté, après avoir versé tout son sang, dans **l’immolation**, librement consentie.

Ce sacrifice est unique et il suffit pour rendre à Dieu tout honneur et toute gloire et pour mériter aux hommes toute grâce.

L’Ancien Testament a multiplié certes les offrandes de sacrifices d’animaux. Mais tous ces sacrifices ne faisaient qu’annoncer le sacrifice du Calvaire et l’attente du Rédempteur et tiraient toute leur valeur du sacrifice unique du Rédempteur promis. Ils étaient l’image anticipée de la Passion du Sauveur.

Ainsi tout converge vers la croix, l’Ancien Testament, comme le Nouveau Testament. Il n’y a de grâce de salut que par la croix du Christ, et son sacrifice rédempteur.

Ce sacrifice, source unique de tout bien supérieur, Dieu a voulu le rendre présent à toutes les générations d’hommes qui se succéderont de siècle en siècle jusqu’à la fin du monde, par l’institution de l’Eucharistie, ainsi qu’en témoigne l’Evangile. Le prophète Malachie, le dernier de l’Ancien Testament, avait d’ailleurs prophétisé : “Voici qu’en tout lieu, on offre à Dieu une oblation pure” (Mal. 1, 11).

Le sacrifice eucharistique

Que le sacrifice eucharistique soit le renouvellement du sacrifice de la croix et le même sacrifice rendu présent, c’est la doctrine de foi définie par le Concile de Trente :

“la victime est la même, le prêtre offrant est aussi le même, seul diffère la manière d’offrir”.

La victime en effet est toujours le Christ, sous les apparences du pain et du vin.

Le prêtre sacrificateur est aussi le Christ qui perpétue l’offrande volontaire de son sacrifice.

Les prêtres du Nouveau Testament ne sont pas les successeurs ni les remplaçants du Christ, mais ils sont seulement ses ministres ou ses instruments.

Il convient de préciser que la messe et le sacrifice de la messe ne sont pas une seule et même chose, mais le sacrifice s’accomplit dans la messe. C’est l’Eglise qui a institué les rites de la messe pour magnifier le sacrifice du Seigneur et pour expliciter son mystère et disposer ainsi les esprits aux sentiments d’adoration et de dévotion.

Le sacrifice dans la double Consécration

Le sacrifice lui-même de la messe se trouve essentiellement réalisé dans la double Consécration. C’est dans ce rite, prescrit par le Seigneur, que se renouvelle sacramentellement le sacrifice du Calvaire. C’est là seulement que le prêtre agit “en la personne du Christ”, en son nom et à sa place.

Ni l’Offertoire, ni la Communion n’appartiennent à l’essence du sacrifice, bien qu’ils appartiennent à l’intégrité de la messe. Ce qui précède la double Consécration et ce qui la suit explicite seulement la richesse du mystère, réalisé tout entier dans l’évocation des paroles mêmes du Seigneur.

Tout le sacrifice s’accomplit donc dans la double Consécration, mais comme nous ne pouvons pas tout dire à la fois dans le langage humain, dès l’Offertoire, les différentes prières énoncent successivement tout ce que le Christ réalise dans son sacrifice renouvelé.

Ainsi **l’Offertoire** de la messe antique et traditionnelle exprime l’offrande, – non pas du pain et du vin, – mais du Christ lui-même, dans la pers-

pective de la consécration future. Ce qui est offert, c'est l'hostie immaculée, "immaculatam hostiam", c'est le calice du salut, "calicem salutaris". Et cet Offertoire de la victime même du sacrifice, – le Christ lui-même, – exprime sans équivoque possible, l'intention du prêtre d'offrir à Dieu le sacrifice même du Calvaire.

Et c'est bien pour cette raison que l'Offertoire de la messe antique a été l'objet des injures et blasphèmes de Luther, qui en était venu à nier la réalité du sacrifice eucharistique, lequel ne pouvait se concilier avec ses théories de la justification par la foi seule sans les œuvres.

La nouvelle messe œcuménique a cru pouvoir apaiser les Eglises de la Réforme en offrant à l'Offertoire, non pas la victime du sacrifice, mais tout simplement le pain et le vin "fruit de la terre et du travail des hommes", ce qui est une offrande bien minable et une trahison de la foi catholique, et rend, par cela même la messe équivoque. Qu'a-t-on besoin d'une messe pour offrir à Dieu du pain et du vin ?

Le sacrifice du Calvaire rendu présent sacramentellement

Le Concile de Trente nous enseigne qu'à la messe, comme au Calvaire, c'est **la même victime** qui est offerte : le Christ lui-même et c'est aussi **le même prêtre** qui offre : le Christ encore qui s'offre lui-même pour la rédemption des hommes. Seule la manière d'offrir est différente : au Calvaire, l'immolation est sanglante, **à la messe l'immolation est reproduite sacramentellement**, c'est-à-dire par signe sacramentel, en ce sens que le sang est consacré séparément du corps du Christ.

La séparation sacramentelle signifie la séparation réelle. Et c'est ainsi que la mort ou l'immolation du Christ est signifiée. Il est bien certain que le Christ ne peut plus mourir et qu'il n'est mort qu'une fois. C'est pourquoi, sa mort, à la messe, est signifiée seulement.

De cette manière, la messe est le renouvellement du sacrifice de la croix.

Ainsi, chaque fois que nous assistons au sacrifice de la messe, nous montons en esprit au Calvaire où nous nous retrouvons aux côtés de la Mère des Douleurs et de saint Jean.

II. Les effets du sacrifice de la messe

Les 4 fins du sacrifice

Par son sacrifice et sa mort librement offerte, le Christ-Sauveur a offert à Dieu une satisfaction surabondante pour les péchés des hommes et a fait réparation selon toutes les exigences de la justice divine.

Cet effet est dit **satisfactoire**.

Ayant satisfait à la justice divine, le Christ a réconcilié le monde des hommes avec Dieu. saint Thomas d'Aquin précise : "c'est l'effet propre du sacrifice d'apaiser Dieu".

Cet effet est dit **propitiatoire**.

Par le même sacrifice, le Christ a encore mérité pour l'homme la grâce de sanctification qui donne droit au ciel et lui mérite aussi toutes les faveurs divines pour les nécessités terrestres.

Cet effet est dit **impétratoire**.

Enfin la Passion du Christ rend à Dieu – en tant qu'acte religieux par excellence – l'hommage parfait d'adoration, de louanges et d'action de grâces.

Cet effet est dit **eucharistique**.

Ainsi s'accomplit le mystère de notre Rédemption. Tout bien supérieur nous vient donc de la Croix du Sauveur.

Pourquoi la messe ?

Il est bien certain que le Christ a opéré la Rédemption du monde en un acte unique et qu'il n'est mort qu'une fois. Dès lors, une question fondamentale se pose : pourquoi la messe ? puisque tout s'est accompli sur le Calvaire.

Par sa mort, le Christ a mérité pour tous les hommes le salut. C'est la doctrine de l'Eglise. L'Eglise a condamné l'erreur de Quesnel qui enseignait que le Sauveur est mort seulement pour les élus. Elle a condamné aussi l'erreur des jansénistes, pour qui le Sauveur ne serait mort que pour les croyants et non pas pour tous les hommes.

Le Sauveur est donc mort pour tous. Cela ne veut pas dire toutefois que tous les hommes soient sauvés. Le Christ nous dit au contraire que beaucoup iront au feu éternel.

La Passion du Christ est cause universelle de salut et une cause universelle doit être appliquée aux cas individuels. Or, les mérites de la Passion du Christ **nous sont appliqués précisément par le renouvellement du sacrifice de la messe.**

Voici un exemple. Une source est suffisamment abondante pour satisfaire aux besoins de toute une ville. Tout y est pour apaiser la soif de ses habitants; néanmoins, il faudra encore capter la source et amener l'eau à la portée de chacun, sinon, malgré la source, on pourra souffrir de la soif et en mourir.

Voici un autre exemple. Un père de famille a amassé un trésor de biens inestimables pour sa famille. Tout est acquis et rassemblé pour tous les besoins de la vie. Il faudra néanmoins que les enfants du père de famille se donnent la peine d'aller puiser au trésor pour en avoir une effective jouissance.

Ainsi le Christ-Sauveur, par sa Passion, a ouvert la source de tout bien spirituel ou en a accumulé le trésor. Toutefois, cela ne suffit pas pour que nous ayons effectivement part à cette source ou à ce trésor, il faut que l'application de ses fruits en soit faite pour chacun de nous. Ce sera l'œuvre précisément du sacrifice de la messe renouvelé sur nos autels.

Telle est la place de la messe. Elle est essentielle pour le salut du monde.

La Passion du Christ nous mérite donc tout et une fois pour toutes et nous ne pouvons rien lui ajouter. Néanmoins la messe est nécessaire pour que les fruits de la Passion parviennent jusqu'à nous.

Cela fait toute la grandeur de la messe et son rôle irremplaçable. Nous n'étions pas au Calvaire, où s'est opérée notre propre rédemption, mais Dieu a voulu, – dans sa sagesse et sa toute-puissance, – nous rendre néanmoins présent, durant notre cheminement terrestre, son sacrifice qui nous vaut le salut.

Les fruits de la messe

Le sacrifice de la messe est donc ainsi pour nous, personnellement, le renouvellement du sacrifice de la croix. Il comporte les mêmes effets ou fruits : **satisfactoire, propitiatoire, impétra-**
toire et **eucharistique**, et tous à la mesure divine,

c'est-à-dire infinie, de celui qui offre le sacrifice, la personne même du Fils de Dieu.

La messe met ainsi, à notre portée le trésor infini des mérites de la Passion du Christ et de son sacrifice sur la croix. L'admirable Canon de la messe antique, latine et romaine l'exprime en une saisissante synthèse, dans la prière "*Hanc igitur*" qui précède la Consécration :

"Cette oblation, daignez donc l'accepter, Seigneur, afin que, votre justice **apaisée**, vous disposiez nos jours **dans votre paix**, que **vous nous arrachiez à la damnation éternelle**, que vous nous comptiez **au nombre de vos élus**".

L'action de grâces, la louange et l'adoration sont exprimées particulièrement dans la Préface et le Sanctus.

Nous retrouvons, ainsi exprimé dans la messe, tout ce que nous a mérité le Christ par sa Passion et sa mort sur la croix.

Les bénéficiaires des fruits de la messe

Le Concile de Trente nous enseigne que le sacrifice de la messe est offert pour les vivants et pour les morts dans le Christ "non encore pleinement purifiés". Le sacrifice de la messe n'est pas offert pour les saints du ciel, pleinement sauvés déjà, ni pour les damnés de l'enfer, à jamais exclus de la Rédemption. Mais il est offert pour tous les défunts décédés en état de grâce et retenus au Purgatoire jusqu'à leur entière purification et donc non seulement pour les catholiques, mais pour tout le Purgatoire.

Les fruits du sacrifice de la messe sont répartis selon certaines participations.

Outre l'intention ministérielle du prêtre célébrant, le Canon de la messe romaine traditionnelle précise que le divin sacrifice est offert :

- pour l'Eglise universelle, avec ses chefs et tous les vrais fidèles,
- pour certaines personnes en particulier, soit :
les assistants,
les communiant
et les commémorés aux 2 *mementos*,
- pour le célébrant lui-même, à la prière "*nobis quoque peccatoribus*".

Ainsi il y a 4 participations particulières aux fruits du sacrifice de la messe :

– **La participation ministérielle**, qui revient aux bénéficiaires de l'intention ministérielle du prêtre célébrant, en faveur de qui a demandé la messe ou offert l'honoraire de la messe,

– **la participation commune**, en faveur de l'Eglise entière en tant que communauté des fidèles dans la foi,

– **la participation spéciale**, en faveur des assistants à la messe, des communiantes et des commémorés,

– **la participation sacerdotale**, qui revient au prêtre célébrant.

Chacune de ces participations contient les 4 fruits ou effets résultant du sacrifice du Christ offrant sa vie sur la croix pour le salut du monde, et cela, sans aucune limitation de la part du Christ ou de l'Eglise. La limitation de la grâce impartie ne provient que de nous-mêmes et de nos dispositions. Nous recevons en effet pour autant que nous sommes disposés à recevoir et dans la mesure même de notre disponibilité.

La messe n'est ainsi aucunement un supplément au sacrifice du Christ accompli sur la croix, elle en est l'application à qui veut avoir part aux fruits de la Rédemption.

III. La messe et l'œcuménisme

Telle est la doctrine, toujours enseignée et crue par l'Eglise au cours des siècles et maintenue sans changement depuis les Apôtres. Le Concile de Trente l'a simplement réaffirmée solennellement contre les Réformateurs du XVI^e siècle.

Survint Vatican II, où les Pères conciliaires, en une très large majorité, s'étaient donné une tâche nouvelle : l'œcuménisme, à savoir : refaire l'unité des chrétiens, unité rompue depuis l'éclosion des divers protestantismes.

L'intention était louable en elle-même, car on avait affirmé que, tout en maintenant la doctrine, l'Eglise était prête à faire de larges concessions au niveau de la discipline et des observances. Mais le Concile terminé, on ne tarda pas à s'apercevoir que les maîtres des réformes et les tâcherons de l'œcuménisme ne résistaient pas à la tentation de masquer la foi catholique, seul véritable obstacle à l'union avec les négateurs de la foi catholique.

Le modernisme, qui avait survécu aux condamnations de saint Pie X, s'en trouva subitement réactivé.

Il s'agissait donc d'écarter les obstacles à l'œcuménisme. Et on alla de surprise en surprise. La réforme fut menée, il faut bien le constater, avec un train d'enfer, contrairement à tous les usages millénaires de l'Eglise. Le peuple catholique fut constamment tenu en haleine : eut-il seulement le temps de respirer ? Et, comme toutes les réformes allaient dans le sens de la facilité, l'euphorie ne manqua pas d'être générale.

Les réformes

Comme prélude, on commença par dissoudre la discipline pénitentielle : plus de maigre le vendredi, les jeûnes supprimés pour la plupart, au profit du libre choix des pénitences à accomplir. Contradictoirement, était affirmée la nécessité de l'esprit de pénitence.

Les prêtres eux-mêmes, invités par une propagande insidieuse, à se déclarer des hommes comme les autres, en vinrent très rapidement à déposer leur soutane, et à ne plus se distinguer des laïcs. On commença à parler du mariage des prêtres et à oublier leur consécration.

Mais l'obstacle majeur à l'œcuménisme restait la messe, qui, à elle seule, est l'affirmation de l'ensemble de la foi catholique transmise, inflexible, depuis les origines apostoliques.

Un premier projet de réforme de la messe, sous le nom de messe normative, fut présenté au Synode des évêques délégués, réunis à Rome, en 1967. Il parut si étranger à l'esprit catholique, qu'il fut refusé à une très large majorité.

Malgré ce refus, une nouvelle messe, calquée cependant sur la messe normative, fut pratiquement imposée à l'Eglise, dès le 3 avril 1969.

On écrira sans doute un jour l'histoire de la subversion dans l'Eglise, et plus précisément de la subversion de la messe, et il sera alors manifeste que la nouvelle messe a été de fait imposée à la Catholicité, sans qu'aucun acte légal n'en ait introduit l'obligation. C'est par différentes touches successives, que les divers épiscopats nationaux ont éliminé toute opposition de la part des prêtres, par la manière très efficace et

aujourd'hui largement connue de la suppression de l'emploi.

Tout cela ne manque pas de susciter la suspicion.

Pourquoi ? pourquoi toutes ces manœuvres curieuses, comme si on avait craint d'affronter trop directement la foi profonde des prêtres et du peuple catholique ? comme si l'on avait voulu tâter d'abord l'opinion et l'infléchir graduellement vers les nouvelles orientations. Et comme l'opinion s'est montrée généralement passive, on a cru pouvoir aller jusqu'au bout du réformisme.

Tous ces faits dûment constatés et aujourd'hui encore constatables, font, à bon droit, récuser toute autorité légitime aux dites réformes.

Mais présentement notre propos n'est pas de nous attarder à cet aspect illégal des réformes, nous voulons plutôt nous attacher à l'aspect simplement doctrinal et donc essentiel.

Les divergences dans l'œcuménisme

Face à l'œcuménisme, avons-nous dit, **l'obstacle majeur reste la messe**, laquelle est au cœur du catholicisme. Les oppositions sont ici fondamentales entre la foi catholique et les croyances protestantes.

Pour le catholique, la messe est le renouvellement sacramentel du sacrifice de la croix. Elle est dès lors un vrai sacrifice.

Pour le protestant, le Christ a institué seulement un repas.

Pour le catholique, dans l'Eucharistie, la présence du Seigneur est réelle.

Pour le protestant, cette présence n'est que spirituelle dans l'esprit du croyant.

Plus profondément, pour le catholique, la justification qui nous sauve et qui est une grâce de sanctification inhérente à notre être, nous vient du sacrifice du Calvaire, mais nous est appliquée par le canal de la messe, par laquelle nous est rendu présent le sacrifice de la Croix.

Pour le protestant, il n'y a pas de grâce de sanctification. La justice du Christ est imputée seulement de l'extérieur au croyant. Le pécheur

est recouvert du sang du Christ, comme d'un manteau, mais le péché n'est pas effacé. Il n'y a pas de sanctification.

En fonction de cette conception du salut, préconisée par Luther, en rupture avec 15 siècles de foi catholique, le protestant nie la réalité du sacrifice de la messe, comme il nie tous les sacrements-producteurs de grâce sanctifiante.

Pour le protestant, la cène du Seigneur n'est ainsi qu'un mémorial et sa célébration ne dépasse pas l'envol d'une cérémonie du souvenir.

Pour la foi catholique, au contraire, la réalité de la présence du Seigneur, dans le sacrifice eucharistique, requiert une œuvre proprement divine de l'Amour infini et de la Toute-Puissance de Dieu.

La messe apparaît donc bien comme l'obstacle majeur à l'œcuménisme. Il fallait en conséquence, pour réaliser le projet œcuménique, réduire cet obstacle.

L'élaboration de la nouvelle messe

Une nouvelle messe sera donc introduite. Et afin que la nouvelle messe ne fût plus un obstacle à l'œcuménisme, on fit appel à des théologiens de diverses confessions chrétiennes, pour réaliser un projet de messe n'offusquant plus aucune croyance. "La Documentation catholique", organe très officiel de l'épiscopat francophone, nous révèle, avec photo à l'appui, que ces théologiens étrangers à la foi catholique, étaient au nombre de six à avoir collaboré, à divers titres, à la composition et à la rédaction des textes de la nouvelle messe.

Ceci est déjà une cinglante injure infligée à la foi intangible de l'unique Eglise du Christ, mais ce n'est encore qu'un préambule au saccage du trésor spirituel de l'Eglise.

Lorsque les nouveaux textes parurent, ce fut la stupeur chez les théologiens catholiques non inféodés au modernisme. Les Cardinaux Ottaviani et Bacci présentèrent une supplique au Pape Paul VI (3 septembre 1969), connue sous le nom de "*Bref examen critique du nouvel Ordo missæ*", où il était déclaré : "*Le nouvel Ordo missæ... s'éloigne de façon impressionnante, dans l'ensemble comme dans le détail, de la théologie*

catholique de la sainte Messe, telle qu'elle a été formulée à la XXe session du Concile de Trente, lequel, en fixant définitivement les canons du rite, éleva une barrière infranchissable contre toute hérésie qui pourrait porter atteinte à l'intégrité du mystère".

A la suite de cette supplique, on sait comment Paul VI fit corriger l'art. 7 de l'introduction générale au nouveau missel, où avait été insérée une définition protestante de la messe : la messe, y était-il formulé, est l'assemblée du peuple de Dieu, réuni sous la présidence du prêtre, pour célébrer le mémorial du Seigneur.

Ce fut la seule correction essentielle. Les nouveaux rites eux-mêmes et les textes imposés de la nouvelle messe, inspirés cependant de la première définition hétérodoxe de la messe, furent maintenus sans changement.

Voyons donc ces nouveaux rites.

IV. La messe nouvelle

L'Eglise du Christ a été instituée pour une double mission : une mission de foi et une mission de sanctification des hommes rachetés par le sang du Sauveur. Elle doit apporter aux hommes la foi et la grâce : la foi par son enseignement, la grâce par les sacrements que lui a confiés le Christ Seigneur.

Sa mission de foi consiste à transmettre aux hommes la Révélation faite au monde par Dieu des réalités spirituelles et surnaturelles, et son maintien sans altération à travers le temps et les siècles. L'Eglise catholique, c'est d'abord **la foi qui ne change pas**, c'est, comme dit saint Paul, "la colonne de vérité" qui franchit les siècles, toujours fidèle à elle-même et témoin inflexible de Dieu, dans un monde en perpétuelles mutations et contradictions.

Au cours des siècles, l'Eglise catholique enseigne et défend sa foi, au nom d'un seul critère : "ce qu'elle a toujours cru et toujours enseigné". Toutes les hérésies, auxquelles l'Eglise s'est vue constamment affrontée, ont toutes été jugées et répudiées au nom de la non-conformité à ce principe. **Le principe réflexe premier** de la hiérarchie dans l'Eglise, et tout spécialement de l'Eglise

romaine, a été de maintenir sans changement la vérité reçue des Apôtres et du Seigneur.

La doctrine du saint sacrifice de la messe appartient à ce trésor de vérité de l'Eglise. Et si, aujourd'hui, en ce domaine particulier, apparaît une sorte de rupture avec le passé de l'Eglise, une telle nouveauté devrait alerter toute conscience catholique, comme au temps des grandes hérésies des siècles passés, et provoquer universellement une confrontation avec la foi de l'Eglise qui ne change pas.

La messe, qu'est-ce que c'est ?

Nous savons bien sûr, que la messe antique ne nous a pas été donnée toute faite. Elle a conservé l'essentiel des célébrations faites par les Apôtres sur l'ordre du Christ et de nouvelles prières, louanges et précisions lui ont été ajoutées dans une lente élaboration, afin de mieux expliquer le mystère eucharistique et de le préserver des négations hérétiques.

La messe s'est ainsi progressivement élaborée, façonnée autour du noyau primitif légué par les Apôtres-témoins de l'institution du Christ. Comme un écrin enserrant la pierre précieuse ou le trésor confié à l'Eglise, elle a été pensée, ajustée, ornée comme une musique. Le meilleur a été retenu, comme dans la construction d'une cathédrale. Elle a explicité avec art ce qu'elle contenait d'implicite dans son mystère. Comme le grain de sénevé, elle a poussé ses rameaux, si l'on veut, mais tout était déjà contenu dans le grain.

Cette progressive élaboration ou explicitation est achevée, pour l'essentiel, au temps du pape saint Grégoire, au VIe siècle. Seuls quelques compléments secondaires lui seront encore apportés par la suite. Ce travail des premiers siècles de chrétienté a réalisé ainsi une œuvre de foi pour mettre à la portée de l'intelligence humaine l'institution du Christ, dans sa vérité reconnue.

La messe est ainsi l'explicitation du mystère eucharistique et sa célébration.

La doctrine catholique définie

Face aux négations de Luther, le concile de Trente a rappelé la doctrine inchangée de l'Eglise catholique et l'a définie, en ce qui concerne le

saint sacrifice de la messe, essentiellement dans les trois points de doctrine suivants :

1. dans l'Eucharistie, la présence du Christ est réelle;
2. la Messe est un véritable sacrifice, elle est en substance le sacrifice de la croix, un vrai sacrifice propitiatoire ou expiatoire pour la rémission des péchés, et non seulement sacrifice de louanges ou d'action de grâces;
3. le rôle du prêtre, dans l'offrande du saint sacrifice est essentiel et exclusif : le prêtre, et lui seul, a reçu par le sacrement de l'Ordre le pouvoir de consacrer le corps et le sang du Christ.

L'antique Messe millénaire, latine et romaine, exprime en toute clarté, toute la densité de cette doctrine, sans rien retrancher du mystère.

Qu'en est-il de la messe nouvelle ?

On sait que la Messe nouvelle a été imposée au monde catholique pour les besoins de l'œcuménisme.

La Messe antique en effet restait l'obstacle majeur à l'unité à reconstruire avec les réformés du XVI^e siècle. Elle affirmait précisément, sans échappatoire possible, la foi catholique que nient les protestants, et sur les trois points de doctrine essentiels, soit :

- la réalité de la présence réelle,
- la réalité du sacrifice,
- la réalité du pouvoir sacerdotal.

La nouvelle Messe va tout simplement mettre une sourdine à cette foi catholique. Et le nouveau rite introduit, devenu indifférent au dogme, pourra s'accommoder d'une foi purement protestante et servir même de point de rencontre au monde de l'unité œcuménique, pour une même célébration, où les dogmes contestés auront été prudemment voilés et où seuls les gestes, expressions et attitudes susceptibles d'interprétation selon la foi de chacun, ont été retenus.

L'évidence des faits pourra-t-elle être niée ?

Les mutations apportées par la Messe nouvelle portent en effet précisément sur les points de doctrine contestés par Luther.

1. La messe nouvelle et la Présence réelle

Dans la Messe nouvelle, la Présence réelle ne joue plus le rôle central que mettait en lumière l'ancienne liturgie eucharistique.

Toute référence, même indirecte, à la Présence réelle est éliminée.

On constate avec stupéfaction que les gestes et signes par lesquels s'exprimait spontanément la foi en la Présence réelle ont été ou abolis ou gravement altérés.

Ainsi les **généflexions** – signes expressifs entre tous de la foi catholique – ont été supprimées comme telles. Et si la généflexion après l'élévation a été, par exception, maintenue, on doit malheureusement constater qu'elle a perdu son sens précis d'adoration de la Présence réelle.

Dans la messe antique, après les paroles de la consécration, le prêtre fait immédiatement une première généflexion, qui signifie – sans équivoque possible – que le Christ est là sur l'autel réellement présent, et cela de par les paroles mêmes consécatoires du prêtre. Il fait une deuxième généflexion après l'élévation : cette généflexion a le même sens que la première et y ajoute l'insistance.

Dans la Messe nouvelle, la première généflexion a été supprimée. On a conservé par contre la deuxième généflexion. Et c'est ici le piège pour les esprits trop peu au courant des astuces du modernisme : cette deuxième généflexion en effet, isolée de la première, peut maintenant recevoir une interprétation protestante. Si la foi protestante ne s'accommode pas de la Présence réelle physique du Christ dans l'Eucharistie, elle reconnaît par contre une certaine présence spirituelle du Seigneur due à la foi des croyants. Ainsi, dans la Messe nouvelle, le célébrant n'adore pas d'abord l'hostie qu'il vient de consacrer, mais il en fait l'élévation et la présente à l'assemblée des fidèles et l'assemblée engage sa foi au Christ et cette foi rend le Christ spirituellement présent, et l'on s'agenouille et adore et on peut le faire dans le sens simplement protestant d'une présence purement spirituelle.

Le rite extérieur peut ainsi s'accompagner d'une foi exclusivement subjective, et même avec la négation du dogme catholique de la Présence réelle. La généflexion maintenue après l'élévation de l'hostie et du calice est devenue effectivement

susceptible d'une interprétation protestante. Elle a pris un sens adaptable à la foi de chacun et donc un sens équivoque. Mais un tel rite n'est plus l'expression claire de la foi catholique.

D'autres altérations de l'ancien rite, – même si elles sont moins graves que celles qui touchent au cœur même de la messe – vont cependant toutes dans le sens d'une diminution du respect dû à la Sainte Présence.

Dans cet ordre, on doit mentionner **les suppressions suivantes** qui, isolées, peuvent paraître mineures, mais, considérées dans leur ensemble, n'en sont pas moins indicatrices de l'esprit qui a prévalu dans les réformes.

Ont été supprimées :

- la purification des doigts du prêtre au-dessus du calice et dans le calice,
- l'obligation pour le prêtre de tenir joints les doigts qui ont touché l'hostie après la consécration, pour éviter tout contact profane,
- la pale protégeant le calice,
- la dorure obligatoire de la paroi interne des vases sacrés,
- la consécration de l'autel, si celui-ci est mobile,
- la pierre sacrée et les reliques disposées dans l'autel, si celui-ci est mobile,
- les nappes d'autel dont le nombre est réduit de trois à un,
- les prescriptions concernant le cas d'une hostie consacrée tombée à terre.

A ces suppressions, qui, toutes, représentent une diminution de l'expression du respect dû à la Présence réelle, il faut ajouter **les attitudes** qui se situent encore dans le même sens et **qui sont pratiquement imposées aux fidèles** :

- communion debout et souvent dans la main,
- action de grâces que - pour très peu d'instant - on est convié à faire assis,
- position debout après la consécration.

Toutes ces altérations, aggravées encore par **l'éloignement du tabernacle**, souvent relégué dans un coin du sanctuaire, convergent dans le

même sens d'une mise en retrait du dogme de la Présence réelle.

Ces observations valent pour l'ensemble du nouvel "*Ordo missae*", quel que soit le Canon choisi, et même si la nouvelle messe est dite célébrée avec le Canon romain.

2. La messe nouvelle et le Sacrifice eucharistique

Outre le dogme de la Présence réelle, le Concile de Trente a défini la **réalité du sacrifice** de la messe, qui est le renouvellement du sacrifice du Calvaire et nous en applique les fruits de salut pour la rémission des péchés et notre réconciliation avec Dieu.

La messe est ainsi un sacrifice. Elle est aussi une communion, mais une communion au sacrifice préalablement célébré : repas, où l'on mange la victime immolée du sacrifice. La Messe est donc d'abord un sacrifice et secondement une communion ou repas.

Or, toute la structure de la nouvelle Messe accentue **l'aspect-repas** de la célébration au détriment du sacrifice. Ceci encore, et plus gravement, va dans le sens de l'hérésie protestante.

Déjà la substitution de la table face au peuple à l'autel du sacrifice, témoigne de toute une orientation. Car si la messe est un repas, il est conforme aux usages de se réunir autour d'une table, et on n'a que faire d'un autel dressé face à la croix du Calvaire.

De plus la liturgie de la parole (que l'on est convenu aussi d'appeler table de la parole) a été développée au point d'occuper la grande partie de l'espace-temps de la nouvelle célébration et diminue d'autant l'attention due au mystère eucharistique et à son sacrifice.

Essentiellement, on doit signaler **la suppression de l'Offertoire** de la victime du sacrifice et son remplacement par l'offrande des dons. Cette substitution devient proprement grotesque et tourne à la caricature, car que signifie cette offrande de miettes de pain et de gouttes de vin, "fruit de la terre et du travail des hommes" que l'on ose présenter au Dieu souverain. Les païens faisaient certes mieux : ils offraient à la divinité non pas des miettes, mais quelque chose de plus substantiel : un taureau ou un autre animal dont l'immolation leur était un vrai sacrifice.

Luther s'était insurgé d'une façon violente contre la présence de l'Offertoire du sacrifice dans la messe catholique. Il ne s'était pas trompé dans sa perspective négatrice : la seule présence de l'offrande de la victime est l'indéniable affirmation qu'il s'agit vraiment d'un sacrifice, et d'un sacrifice expiatoire pour la rémission des péchés. L'Offertoire de la messe catholique était donc un obstacle à l'œcuménisme. On n'a pas craint de le caricaturer et de faire ici encore violence à la foi catholique.

L'ancien Offertoire précisait **l'oblation du sacrifice même du Christ** :

“recevez, Père Saint, cette hostie immaculée...” (*hanc immaculatam hostiam*),

“nous vous offrons Seigneur, le calice du salut...” (*calicem salutaris*).

Ce n'était ni le pain, ni le vin qui étaient offerts à Dieu, mais déjà l'hostie immaculée, le calice du salut, dans la perspective de la prochaine consécration.

Des liturgistes, trop préoccupés de la lettre du rite, avaient prétendu qu'il y avait là une anticipation. Et c'était bien à tort. L'intention de l'Eglise, exprimée par le prêtre, est bien en effet d'offrir la victime même du sacrifice (et pas du tout le pain et le vin). Dans le sacrifice de la messe, tout se réalise au moment précis de la Consécration, où le prêtre agit “in persona Christi” et où le pain et le vin sont transsubanciés au corps et au sang du Christ. Mais, comme on ne peut pas tout dire à la fois des richesses spirituelles du mystère eucharistique, la liturgie de la messe en fait l'exposition dès l'Offertoire. Il s'agit donc, non pas d'anticipation, mais de perspective.

Dans la nouvelle Messe, l'Offertoire de la victime du sacrifice a donc été supprimé, mais aussi **les signes de croix sur les oblats**, qui étaient une référence constante à la croix du Calvaire.

Ainsi, de façon convergente, la réalité première de la messe-renouvellement du sacrifice du Calvaire est estompée dans ses expressions concrètes. Elle l'est encore jusqu'au centre même de la célébration.

Les paroles mêmes de la Consécration dans le rite novateur sont en effet prononcées par le prêtre, sur **le ton narratif**, comme s'il s'agissait du récit d'un événement passé, et non plus sur le ton intimatif d'une consécration faite dans le présent et proférée au nom de celui, en la personne de qui, le prêtre agit.

Et ceci est très grave.

Quelle pourra être, dans cette nouvelle perspective, l'intention du prêtre-célébrant – intention, qui, selon le rappel du Concile de Trente, est une des conditions de la validité de la célébration – ? Cette intention n'est plus signifiée par le cérémonial du rite.

Le prêtre-célébrant peut sans doute y suppléer par sa volonté personnelle et la messe pourra alors être valide. Mais qu'en sera-t-il des prêtres novateurs avant tout préoccupés de rupture avec l'antique Tradition ?

Le doute devient alors légitime. Et plus rien ne saurait distinguer apparemment la messe, dans sa structure générale de la cène protestante.

On a conservé, dit-on, **le Canon romain**. Dans la teneur première du nouveau rite, il est proposé au choix du célébrant, à côté de trois autres Prières eucharistiques.

Que signifie ce choix ?

Le Canon romain maintenu n'est plus l'ancien Canon. De ce fait, il a été mutilé de diverses façons : il a été mutilé dans l'acte même de la Consécration, comme nous venons de le voir; il a été mutilé par la suppression des signes de croix répétés; il a été mutilé par la suppression des genuflexions, expression de la foi en la présence réelle; il n'est plus présigné par l'Offertoire du sacrifice.

Dans les versions vernaculaires officielles, qui sont pratiquement seules utilisées, il a été traduit de façon tendancieuse, escamotant la rigueur de l'expression de la foi catholique.

De plus, il a perdu son caractère propre de “Canon”, c'est-à-dire de prière fixe, inchangeable, comme le roc même de la foi. Il est devenu interchangeable. On pourra lui substituer, au gré de chaque préoccupation ou croyance, une autre prière eucharistique. Et c'est manifestement là, l'astuce suprême de l'œcuménisme novateur.

Officiellement, trois nouvelles “Preces” de substitution sont offertes au choix du célébrant. Mais, de fait, la porte est ouverte à toutes les innovations et il est devenu impossible de faire la recension de toutes les prières eucharistiques introduites et pratiquées dans les divers diocèses.

Nous ne nous attarderons pas à ces liturgies “sauvages”, nullement officielles, mais néanmoins écloses au même vent des réformes.

Nous ne retiendrons pour une brève analyse que les nouvelles Prières eucharistiques, introduites au nombre de trois avec la nouvelle messe.

La 2e Prière, que l'on a présentée comme étant le **Canon de saint Hippolyte**, plus ancien que le Canon romain, est en fait le canon de l'anti-pape Hippolyte au temps de sa révolte, avant son martyre qui lui a valu son retour à l'unité de l'Eglise. Ce Canon n'a probablement jamais eu cours dans l'Eglise pontificale de Rome et ne nous est parvenu qu'en quelques réminiscences verbales rapportées par la recension d'Hippolyte. Il n'a aucunement été retenu par la Tradition de l'Eglise.

Dans ce Canon extrêmement bref, qui ne contient – outre le récit de la Sainte Cène – que quelques prières de sanctification des offrandes, d'action de grâces et de salut éternel, il n'est fait aucune mention du sacrifice.

Dans **la 3e Prière eucharistique**, il est fait mention du sacrifice, mais explicitement dans le sens de sacrifice d'action de grâces et de louange. Aucune mention n'est faite du sacrifice expiatoire renouvelé dans la réalité présente sacramentelle, qui nous vaut la rémission des péchés.

La 4e Prière fait l'historique des bienfaits de la Rédemption opérée par le Christ. Mais ici encore, le sacrifice propitiatoire – actuellement renouvelé – n'est pas davantage explicité.

Ainsi dans les trois nouveaux textes proposés, la doctrine catholique sur le saint sacrifice de la messe, doctrine définie par le Concile de Trente, est de fait laissée dans l'ombre et, n'étant pas affirmée dans l'acte même de la célébration de la messe, elle se trouve de fait abandonnée et, par préterition, niée.

3. La nouvelle messe et le rôle du prêtre

Le rôle exclusif du prêtre comme instrument du Christ dans l'offrande du sacrifice est un troisième point de doctrine catholique défini par le Concile de Trente. Ce rôle du prêtre dans l'offrande du sacrifice disparaît dans les nouvelles célébrations, avec le sacrifice lui-même. Le prêtre apparaît comme le président de l'assemblée.

Les laïcs envahissent le sanctuaire et s'attribuent les fonctions cléricales : lectures, distribution de la communion, prédication parfois.

Que l'on ne se laisse pas surprendre par certaines appellations anciennes encore maintenues, mais désormais susceptibles de recouvrir un autre sens. Ainsi, comme il a déjà été observé, le mot "Offertoire" est maintenu, mais il n'a plus le sens de l'oblation de la victime du sacrifice, de même le mot "Sacrifice" est çà et là retenu, mais ce n'est plus nécessairement dans le sens du sacrifice renouvelé du Sauveur. Il peut ne signifier que l'action de grâces ou la louange, selon la foi du croyant.

En conclusion de cette brève analyse des nouveaux rites, nous ne pouvons que constater – à la lumière des faits – que la Messe nouvelle a été tout entière conçue et élaborée **dans le sens œcuménique**, adaptable aux différentes fois des différentes Eglises.

C'est ce que les protestants de Taizé ont immédiatement reconnu, déclarant théologiquement possible que des communautés protestantes puissent célébrer la Sainte Cène avec les mêmes prières que l'Eglise catholique. Dans l'Eglise protestante d'Alsace, on s'est prononcé dans le même sens : "*plus rien dans la messe maintenant renouvelée ne peut gêner vraiment le chrétien évangélique*". **Et dans une grande revue protestante, on a pu lire** : "*les nouvelles prières eucharistiques catholiques ont laissé tomber la fausse perspective (?) d'un sacrifice offert à Dieu*".

Déjà la présence de six théologiens protestants, dûment habilités à participer à l'élaboration des nouveaux textes, avait été une présence significative.

Cette messe œcuménique n'est donc plus l'expression claire et exclusive de la foi catholique. Dans leur supplique au pape Paul VI, nous est-il permis de nous rappeler que les Cardinaux Ottaviani et Bacci n'ont pas craint de faire l'observation déjà mentionnée, dont personne, à ce jour, n'a pu contester la rigueur : "*le nouvel Ordo missæ s'éloigne de façon impressionnante, dans l'ensemble comme dans le détail, de la théologie catholique de la sainte messe*".

Au nom de quelle autorité, pourrait-on dès lors imposer aux catholiques restés fidèles à la foi de leur baptême, une telle messe compromise avec l'hérésie ? Mais la restauration catholique viendra à son heure, à l'heure de Dieu, nous en avons la très ferme conviction.

Chanoine René-Marie Berthod

CATÉCHISME CATHOLIQUE

Nous poursuivons la publication, par petites tranches, du *Grand Catéchisme de Saint Pie X* (7e partie)

Le Symbole des Apôtres appelé communément le «Credo»

CHAPITRE X

Le neuvième article

§ 2. — L'ÉGLISE EN PARTICULIER

Qu'est-ce que l'Église Catholique ?

L'Église catholique est la société ou la réunion de tous les baptisés qui, vivant sur la terre, professent la même foi et la même loi de Jésus-Christ, participent aux mêmes sacrements et obéissent aux pasteurs légitimes, principalement au Pontife Romain.

Dites précisément ce qui est nécessaire pour être membre de l'Église ?

Pour être membre de l'Église, il est nécessaire d'être baptisé, de croire et professer la doctrine de Jésus-Christ, de participer aux mêmes sacrements, de reconnaître le Pape et les autres Pasteurs légitimes de l'Église.

Quels sont les Pasteurs légitimes de l'Église ?

Les Pasteurs légitimes de l'Église sont le Pontife Romain, c'est-à-dire le Pape, qui est le Pasteur universel, et les Évêques. De plus, les autres prêtres et spécialement les curés ont, sous la dépendance des Évêques et du Pape, leur part de l'office de pasteurs.

Pourquoi dites-vous que le Pontife Romain est le Pasteur universel de l'Église ?

Parce que Jésus-Christ dit à saint Pierre le premier Pape : « Tu es Pierre, et sur cette pierre je bâtirai mon Église, et je te donnerai les clefs du royaume des cieux, et tout ce que tu lieras sur la terre sera aussi lié dans le ciel, et tout ce que tu délieras sur la terre sera aussi délié dans le ciel. » Et il lui dit encore : « Pais mes agneaux, pais mes brebis. »

Tant de sociétés d'hommes baptisés qui ne reconnaissent pas le Pontife Romain pour leur chef n'appartiennent donc pas à l'Église de Jésus-Christ ?

Non, tous ceux qui ne reconnaissent pas le Pontife Romain pour leur chef n'appartiennent pas à l'Église de Jésus-Christ.

Comment peut-on distinguer l'Église de Jésus-Christ de tant de sociétés ou sectes fondées par les hommes et qui se disent chrétiennes ?

On peut distinguer la véritable Église de Jésus-Christ de tant de sociétés ou sectes fondées par les hommes et qui se disent chrétiennes, à quatre marques : elle est Une, Sainte, Catholique et Apostolique.

Pourquoi dites-vous que l'Église est Une ?

Je dis que la véritable Église est *Une*, parce que ses fils, à quelque temps et à quelque lieu qu'ils appartiennent, sont unis entre eux dans la même foi, le même culte, la même loi et la participation aux mêmes sacrements, sous un même chef visible, le Pontife Romain.

Ne pourrait-il pas y avoir plusieurs Églises ?

Non, il ne peut y avoir plusieurs Églises parce que, de même qu'il n'y a qu'un seul Dieu, une seule Foi et un seul Baptême, il n'y a et il ne peut y avoir qu'une seule véritable Église.

Mais n'appelle-t-on pas aussi Église l'ensemble des fidèles d'une nation ou d'un diocèse ?

On appelle aussi Église l'ensemble des fidèles d'une nation ou d'un diocèse, mais ce sont toujours des portions de l'Église universelle et elles forment avec elle une seule Église.

Pourquoi dites-vous que la véritable Église est Sainte ?

Je dis que la véritable Église est *Sainte* parce que Jésus-Christ, son chef invisible, est saint, que beaucoup de ses membres sont saints, que sa foi, sa loi, ses sacrements sont saints et qu'en dehors d'elle il n'y a pas et il ne peut pas y avoir de véritable sainteté.

Pourquoi appelez-vous l'Église Catholique ?

J'appelle la véritable Église *Catholique*, ce qui veut dire universelle, parce qu'elle embrasse les fidèles de tous les temps et de tous les lieux, de tout âge et de toute condition, et que tous les hommes du monde sont appelés à en faire partie.

Prix : CHF	2.50
FF	10. -